

le petit manuel

2019
2020

LES ÉCOLES
SUPÉRIEURES
D'ART DRAMATIQUE

PROGRAMME
ÉGALITÉ DES CHANCES
EN ÉCOLE SUPÉRIEURE
D'ART DRAMATIQUE



FONDATION
CULTURE &
DIVERSITÉ

le petit manuel

DES ÉCOLES SUPÉRIEURES D'ART DRAMATIQUE
2019-2020

PAGE 4

13 ÉCOLES SUPÉRIEURES D'ART DRAMATIQUE

- Avant-propos
- Tableau récapitulatif des 13 Écoles supérieures d'art dramatique
- Théâtre École d'Aquitaine
- Le Studio - École Supérieure de Comédiens par l'Alternance
- L'École supérieure de théâtre Bordeaux Aquitaine
- L'École Régionale d'Acteurs de Cannes et Marseille
- L'École du Nord
- L'Académie de l'Union
- L'École Nationale Supérieure des Arts et Techniques du Théâtre
- L'École Nationale Supérieure d'Art Dramatique de Montpellier
- Le Conservatoire National Supérieur d'Art Dramatique
- L'École Supérieure d'Art Dramatique de la ville de Paris
- L'École du Théâtre National de Bretagne
- La Comédie - École supérieure d'art dramatique
- L'École supérieure d'art dramatique du Théâtre National de Strasbourg

PAGE 36

TOUTES LES QUESTIONS QUE VOUS VOUS POSEZ

- Pourquoi intégrer l'une des Écoles supérieures d'art dramatique ?
- Écoles supérieures d'art dramatique : quel coût ?
- Quelles conditions pour intégrer une École supérieure d'art dramatique ?
- Comment préparer les concours ?
- Quels débouchés après une École supérieure d'art dramatique ?
- Existe-t-il d'autres formations pour devenir comédien ?

PAGE 40

LES PRINCIPAUX MÉTIERS DE L'ART DRAMATIQUE

- Introduction
- Acteur / Actrice
- Metteur / Metteuse en scène
- Dramaturge / Écrivain
- Métiers du son
- Métiers de la lumière
- Métiers du costume
- Scénographe / Décorateur

PAGE 50

PRÉSENTATION DE LA FONDATION CULTURE & DIVERSITÉ



13 Écoles supérieures d'art dramatique

avant-propos

« Il y a beaucoup de gens pour dire que le théâtre ne s'apprend pas. Les uns qui méprisent tout apprentissage, rejoignent ici les autres, qui ne croient qu'au génie. Culte de la spontanéité, culte de l'ineffable - finalement, c'est la même chose. Ce que cette même chose nie, implicitement ou non, c'est le travail, précisément le travail du jeu. Et qui pourrait dire qu'un jeu ne s'apprend pas ? »

Ce malentendu, relevé par Antoine Vitez dans « Écrits sur le théâtre », est probablement en train de s'estomper, même si le cinéma continue à entretenir cette mythologie de l'acteur ingénu. Les notions de métier et d'apprentissage s'affirment.

Le travail des Écoles supérieures d'art dramatique y est pour beaucoup. Elles se sont structurées et proposent des projets pédagogiques cohérents, en lien avec les questions d'insertion professionnelle.

Les orientations des Écoles peuvent différer mais ce qui les réunit c'est une quête de l'exigence et cette conviction fondamentale que la transmission est inséparable de la création.

Ces Écoles invitent des artistes qui communiquent une expérience et leur façon très personnelle d'écrire pour le plateau avec les signes multiples du théâtre.

Certaines d'entre elles forment aussi à d'autres métiers, nécessaires à la fabrication d'un spectacle. Car le théâtre est et restera un art du collectif.

Une démarche a été entreprise par beaucoup de directeurs ces dernières années pour rendre les Écoles supérieures d'art dramatique accessibles au plus grand nombre et favoriser l'égalité des chances. C'est un élan salutaire car il est essentiel que les différentes scènes françaises soient représentatives d'une société forte de son altérité.

Villes	Écoles	Niveau d'entrée requis	Régularité du concours et nombre d'élèves par promotion
Agen	Théâtre École d'Aquitaine	Post Bac	Concours chaque année, entre 15 et 20 élèves
Asnières	Le Studio - École Supérieure de Comédiens par l'Alternance	1 an complet de formation théâtrale	Concours chaque année, en moyenne 15 élèves
Bordeaux	L'École supérieure de théâtre Bordeaux Aquitaine	Bac (dérogation possible)	Concours tous les 3 ans, 14 élèves
Cannes	L'École Régionale d'Acteurs de Cannes et Marseille	Bac	Concours chaque année, 14 élèves
Lille	L'École du Nord	Bac (dérogation possible)	Concours tous les 3 ans, 18 élèves
Limoges	L'Académie de l'Union	Bac	Concours tous les 3 ans, 16 élèves
Lyon	L'École Nationale Supérieure des Arts et Techniques du Théâtre	Bac à Bac +2 selon les formations	Concours variables selon les formations, environ 65 élèves par promotion

Durée des études	Diplômes délivrés	Site internet
3 ans	Diplôme National Supérieur professionnel de comédien (DNSPC), Licence Sciences Sociales – Parcours Culture, Patrimoine et Tourisme – Option Théâtre, Attestation de fin d'études	www.theatredujour.com
3 ans	Diplôme National Supérieur Professionnel de Comédien de niveau II (Bac +3)	www.studio-asnieres.com
3 ans	Diplôme National Supérieur Professionnel de Comédien de niveau II (Bac +3) Licence en Arts du spectacle (Bac +3)	www.tnba.org/estba
3 ans	Diplôme National Supérieur Professionnel de Comédien de niveau II (Bac +3) Licence Arts du spectacle en cursus conjoint avec Aix Marseille Université (AMU)	www.eracm.fr
3 ans	Diplôme National Supérieur Professionnel de Comédien de niveau II (Bac +3) Licence Arts de la Scène délivrée en partenariat avec l'Université de Lille (Bac+3)	www.theatredunord.fr
3 ans	Diplôme National Supérieur Professionnel de Comédien de niveau II (Bac +3) Licence professionnelle Métiers de la culture pour le développement territorial (délivrée conjointement avec l'Université de Limoges)	www.academietheatrelimoges.com
1 à 3 ans	Diplôme Ensatt de niveau II (Bac +3) ; Diplôme Arts et Techniques du Théâtre conférant grade Master (Bac +5)	www.ensatt.fr

Villes	Écoles	Niveau d'entrée requis	Régularité du concours et nombre d'élèves par promotion
Montpellier	L'École Nationale Supérieure d'Art Dramatique de Montpellier	Bac	Concours tous les 2 ans, entre 10 et 12 élèves
Paris	Le Conservatoire National Supérieur d'Art Dramatique	Bac (dérogation possible)	Concours chaque année, 30 élèves
Paris	L'École Supérieure d'Art Dramatique de la ville de Paris	Bac (dérogation possible)	Concours chaque année, 14 élèves
Rennes	L'École supérieure d'art dramatique du Théâtre National de Bretagne	Bac (dérogation possible)	Concours tous les 3 ans, 20 élèves
Saint-Étienne	La Comédie - École supérieure d'art dramatique	Bac (dérogation possible)	Concours 2 années sur 3, une dizaine d'élèves
Strasbourg	L'École supérieure d'art dramatique du Théâtre National de Strasbourg	Bac (dérogation possible)	Concours 2 années sur 3, environ 25 élèves par promotion

Durée des études	Diplômes délivrés	Site internet
3 ans	Diplôme National Supérieur Professionnel de Comédien de niveau II (Bac +3) ; Certificat d'Aptitude au Métier de Comédien, par l'ENSAD de Montpellier ; Licence en Arts du Spectacle	www.ensad-montpellier.fr
3 ans	Diplôme National Supérieur Professionnel de Comédien de niveau II (Bac +3)	www.cnsad.fr
3 ans	Diplôme National Supérieur Professionnel de Comédien de niveau II (Bac +3) ; Licence d'études théâtrales (parcours ESAD)	www.esadparis.fr
3 ans	Diplôme National Supérieur Professionnel de Comédien de niveau II (Bac +3) ; Licence Arts du spectacle - parcours Métier de l'acteur en partenariat avec l'Université Rennes 2	www.t-n-b.fr/lecole
3 ans	Diplôme National Supérieur Professionnel de Comédien de niveau II (Bac +3)	www.ecole.lacomédie.fr
3 ans	Diplôme National Supérieur Professionnel de Comédien de niveau II (Bac +3) ; Diplôme de fin d'études délivré par le TNS pour l'ensemble des élèves ; Licence ou master "pratiques de la scène" en partenariat avec l'Université Paris Nanterre	www.tns.fr/ecole

DIRECTEUR :
OLIVIER DUMAS

COORDONNÉES :
21 RUE PAULIN RÉGNIER
47000 AGEN
TÉL : 05 53 47 82 09
INFO@THEATREDUJOUR.COM
WWW.THEATREDUJOUR.COM

STATUT JURIDIQUE :
ASSOCIATION LOI 1901

Théâtre École d'Aquitaine

TEA

Le Théâtre École d'Aquitaine est une école supérieure d'art dramatique, où les élèves sont en cours le matin, en travail de répétition l'après-midi et jouent le soir devant le public.

Ce «baignoire pour jeunes gens», nommé ainsi malicieusement par Pierre Debauche, fondateur de l'école, dure trois ans. Il faudra trois années de cours et trois saisons théâtrales pour que l'élève comédien soit prêt à devenir un comédien professionnel.

Cette formation est bâtie sur trois pôles majeurs : un socle de Cours Hebdomadaires, des Mises en Situation Professionnelle et les Stages des métiers du spectacle vivant.

Les Cours : Le socle de Cours Hebdomadaires du Théâtre École d'Aquitaine est composé des matières suivantes : Interprétation théâtrale, Interprétation théâtrale en anglais, Laboratoire, Chant, Écriture, Arts martiaux, Claquettes américaines, Histoire de l'art, grande diversité de MasterClass, Cours Universitaires et Rencontres professionnelles.

Les Mises en situation professionnelle :

Dans le cadre de sa formation, le Théâtre École d'Aquitaine prévoit des Mises en situation professionnelle récurrentes et régulières : les étudiants répètent et interprètent leur rôle dans toutes les conditions du métier réunies. Il leur est demandé de travailler sur l'intégralité d'une pièce ou d'une œuvre scénique. Les élèves jouent la pièce une dizaine de fois sur une période donnée devant un « public » à dates et heures fixes.

Les Stages des métiers du spectacle vivant :

La profession de comédien est en échange constant et harmonieux avec les autres métiers du spectacle. Ils sont indissociables. Des stages sont donc proposés régulièrement aux étudiants sous forme de modules. Les élèves sont ainsi initiés à huit corps de métier inhérents au spectacle vivant : scénographe/constructeur, régisseur plateau, régisseur lumière, accessoiriste, peintre/décorateur, costumier/couturier et ouvrier/placeur.



Formation reconnue

DURÉE DES ÉTUDES 3 ans

DIPLÔME DÉLIVRÉ

Diplôme National Supérieur Professionnel de Comédien (DNSPC)

Licence « Sciences Sociales - Parcours Culture, Patrimoine et Tourisme - Option Théâtre »

Attestation de fin d'études

COÛT DE LA FORMATION

PAR AN 2 520 euros par an

Concours d'entrée

NIVEAU D'ENTRÉE Post bac

AUTRES CONDITIONS

D'ADMISSION Les candidats doivent être titulaires d'un BAC (ou VAE) et attester d'une pratique théâtrale initiale d'au moins un an (suivie sous la responsabilité d'un professionnel).
La limite d'âge est fixée à 30 ans (dérogation possible sur demande).

MODALITÉS Les candidats doivent envoyer une lettre de motivation construite et mûrie, un Curriculum Vitae et une photo.
Si leur dossier est retenu, le concours se déroule, ensuite, en deux tours sélectionnant :
- Mai : Entretien individuel
- Juin : Stage probatoire d'une semaine

COÛT DE L'INSCRIPTION AU CONCOURS 50 euros

NOMBRE DE CANDIDATS

Entre 50 et 100

NOMBRE DE REÇUS

EN 1^{ÈRE} ANNÉE Entre 15 à 20

Possibilités de bourses

Bourses de l'enseignement supérieur sur critères sociaux (CROUS)

DIRECTION :

TATIANA BREIDI, PAUL DESVEAUX
ET HERVÉ VAN DER MEULEN

COORDONNÉES :

3 RUE EDMOND FANTIN, 92600
ASNIÈRES-SUR-SEINE
TÉL. : 01 47 90 71 51
WWW.STUDIO-ASNIERES.COM

STATUT JURIDIQUE :

ASSOCIATION LOI 1901

Le Studio - École Supérieure de Comédiens par l'Alternance ESCA

Le Centre de Formation des Apprentis Comédiens, habilité par le ministère de la Culture à délivrer le DNSPC (Diplôme National Supérieur Professionnel de Comédien) devient en 2014 l'École Supérieure de Comédiens par l'Alternance (ESCA) du Studio d'Asnières.

Sont reconnues la qualité de la formation et la spécificité de l'alternance (seul CFA de Comédiens en France). L'ESCA offre une formation en alternance durant trois ans et permet de continuer à se former et de rencontrer le milieu professionnel, tout en percevant une rémunération (statut d'apprenti.e).

La formation par l'alternance en art dramatique mise en place et développée par Le Studio-ESCA est une idée pionnière qui valorise le rapport à la réalité du travail tout en préservant les espaces de création et de rêve pour les jeunes artistes.

Il s'agit d'un sas d'accompagnement vers la professionnalisation pour nos étudiant.e.s - apprenti.e.s (contrats, rapport aux producteur.rice.s, aux metteur.e.s en scène, négociations de salaire et de condition de travail...) tout en continuant à les nourrir artistiquement.

Formation reconnue

DURÉE DES ÉTUDES 3 ans

DIPLÔME DÉLIVRÉ

Diplôme National Supérieur Professionnel de Comédien, diplôme de niveau II, soit Bac +3

COÛT DE LA FORMATION

PAR AN 561 euros par an (300 euros de frais d'inscription à l'ESCA et 261 euros de frais d'inscription à l'Université)

Concours d'entrée

NIVEAU D'ENTRÉE 1 an complet de formation théâtrale avec un minimum de 20 heures par semaine

AUTRES CONDITIONS

D'ADMISSION Attestation d'une année complète de formation préparatoire intensive en Théâtre

MODALITÉS

1^{er} tour :

- 2 scènes dialoguées (3 minutes max chacune) : 1 scène du répertoire (avant 1950) et 1 scène du répertoire contemporain (après 1950), choisies parmi une liste d'auteur.ice.s. Une scène devra être d'une autrice et l'autre d'un auteur.
- court entretien avec le jury

2^{ème} tour :

- une scène dialoguée (5 minutes max), choisie parmi 1 liste d'auteur.ice.s imposé.e.s et différente des scènes passées au 1^{er} tour

Entretiens

- un entretien avec l'équipe pédagogique de l'ESCA et la direction de la Compagnie du Studio d'Asnières
- une lecture à vue d'un texte imposé

3^{ème} tour :

- Une chanson en français (a cappella, bande-son, accompagnement en direct au choix)
- Travail en groupe avec les professeur.e.s de chant et de danse lors d'un stage d'une journée entière

COÛT DE L'INSCRIPTION

AU CONCOURS 65 euros

NOMBRE DE CANDIDATS 610

NOMBRE DE REÇUS

EN 1^{ÈRE} ANNÉE entre 12 et 14

Autres formations délivrées

Licence d'Études Théâtrales (Institut d'Études Théâtrales de l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3)

Possibilités de bourses

FNAU Culture (Fonds National d'Aide d'Urgence du ministère de la Culture)

DIRECTRICE :
CATHERINE MARNAS

COORDONNÉES :
PLACE PIERRE RENAUDEL
BP 7
33032 BORDEAUX CEDEX
TÉL. : 05 56 33 36 76
WWW.TNBA.ORG/ESTBA

STATUT JURIDIQUE :
ASSOCIATION LOI 1901

INFORMATION COMPLÉMENTAIRE
L'ÉSTBA EST SITUÉE AU SEIN
DU THÉÂTRE NATIONAL DE
BORDEAUX EN AQUITAINE - TNBA



L'École supérieure de théâtre Bordeaux Aquitaine éstba

Située au sein du Théâtre national de Bordeaux en Aquitaine, centre dramatique national, l'éstba est l'une des six écoles à être installée au cœur d'un théâtre de création.

Créée en 2007 et actuellement dirigée par Catherine Marnas, l'éstba est accréditée par le ministère de la Culture à délivrer le Diplôme National Supérieur Professionnel de Comédien (DNSPC). Elle est membre de l'Association nationale des écoles supérieures d'art dramatique. L'École est subventionnée par le ministère de la Culture, la Région Nouvelle-Aquitaine et la Ville de Bordeaux.

Pendant trois ans, l'éstba propose à quatorze apprenti·e·s comédien·ne·s un enseignement artistique rigoureux, au service des exigences de leur futur métier.

L'interprétation, le travail de lecture, du corps, de la voix et la théorie constituent les enseignements fondamentaux qu'ils suivent tous les matins. Les après-midis sont consacrés à des ateliers de trois à six semaines, menés par des professionnel·le·s du spectacle vivant.

L'éstba initie aussi des projets au long cours qui traversent le cursus, mettent les élèves en

situation de recherche et donnent lieu à des temps forts en dernière année.

Le temps de la formation est aussi celui de l'ouverture vers l'extérieur, grâce à des présentations publiques et des partenariats à l'échelle locale comme internationale.

L'École forme des comédien·ne·s créateur·rice·s, conscient·e·s du monde qui les entoure et les accompagne dans l'épanouissement de leurs singularités artistiques. Un suivi très attentif aux trajectoires personnelles et collectives, rendu possible par le recrutement d'une seule et unique promotion tous les trois ans.

L'éstba constitue un lieu de rencontres entre des futur·e·s professionnel·le·s et leurs aîné·e·s, un espace ouvert à tous les champs artistiques et à leur transversalité, pour semer et faire croître l'art théâtral de demain.

Les élèves sortants bénéficient d'une aide à l'insertion professionnelle financée par la Région Nouvelle-Aquitaine, sur trois ans. Cette aide est aussi un soutien financier à des projets de création exigeants et participe à l'émergence de nouvelles propositions artistiques.

Formation reconnue

DURÉE DES ÉTUDES 3 ans

DIPLÔME DÉLIVRÉ

Depuis 2008, l'estba est accréditée par le ministère de la Culture à délivrer le Diplôme National Supérieur Professionnel de Comédien

Depuis 2009, en partenariat avec l'Université Bordeaux Montaigne, les élèves-comédiens ne.s. - sous réserve d'obtention - peuvent valider une licence en Arts du spectacle

COÛT DE LA FORMATION PAR AN Gratuit

Concours d'entrée

NIVEAU D'ENTRÉE Post bac (une entrée sans diplôme est possible sur dérogation)

AUTRES CONDITIONS

D'ADMISSION Être âgé.e de 18 à 25 ans. Fournir l'attestation d'une formation initiale d'au moins un an

MODALITÉS

1^{er} tour : Chaque candidat.e doit présenter 2 scènes dialoguées, l'une issue d'une œuvre classique, l'autre d'une œuvre contemporaine, et un parcours libre
Chacune de ces 3 propositions doit durer 3 minutes maximum
2^{ème} tour : Stage probatoire d'une semaine au sein de l'estba

COÛT DE L'INSCRIPTION

AU CONCOURS 60 euros (40 euros pour les bénéficiaires des minima sociaux et boursiers à partir de l'échelon 4)

NOMBRE DE CANDIDATS 726

NOMBRE DE REÇUS

EN 1^{ÈRE} ANNÉE 14 personnes, 7 hommes et 7 femmes

Autres formations délivrées

DISPOSITIF D'INSERTION PROFESSIONNELLE

Fonds d'insertion professionnelle financé par la Région Nouvelle-Aquitaine sur une durée post-études de 3 ans

Possibilités de bourses

Bourses de l'enseignement supérieur sur critères sociaux (CROUS)

FNAU Culture (Fonds National d'Aide d'Urgence du ministère de la Culture)

DISPOSITIF ÉGALITÉ DES CHANCES

Le programme Égalité des chances a pour ambition de faire découvrir les écoles d'enseignement supérieur de théâtre aux jeunes qui n'ont pas les moyens financiers et/ou un environnement incitatif pour préparer les concours d'entrée.

Il est pensé en deux volets : les stages de découverte en février et avril ; la classe de septembre 2019 à juin 2020, une année de préparation aux concours des écoles supérieures de théâtre. Elle s'adresse à 8 jeunes, domicilié-e-s en ex-Aquitaine, âgé-e-s de 18 à 24 ans et ayant un fort intérêt pour la pratique théâtrale.

Plus d'informations : www.tnba.org/estba/egalite

Partenaires du projet



DIRECTEUR :
DIDIER ABADIE

COORDONNÉES CANNES :
68 AVENUE DU PETIT JUAS
06400 CANNES

TÉL. : 04 93 38 73 30
COORDONNÉES MARSEILLE :
ERACM - FRICHE LA BELLE DE MAI
41 RUE JOBIN
13003 MARSEILLE
TÉL. : 04 95 04 95 78
WWW.ERACM.FR

STATUT JURIDIQUE :
ASSOCIATION LOI 1901

L'École Régionale d'Acteurs de Cannes & Marseille

ERACM

L'ERACM est un établissement de formation supérieure au métier de comédien créé en 1990. Le cursus de trois années est implanté à Cannes pour les deux premiers cycles et à Marseille pour le troisième.

L'École est avant tout un lieu de désir. Le désir de mener un travail par soi-même sur soi-même. L'envie de travailler, au sein d'un collectif, le développement de sa propre individualité pour la mettre au service d'un art qui est un système de représentation de notre monde. L'évolution de l'art dramatique et l'émergence de nouvelles formes exigent l'engagement personnel de chacun des élèves de l'École dans une parfaite conscience du monde et de son état.

Les disciplines travaillées dans l'École ont pour objectif leur mise en jeu au service de l'interprétation. Tous les enseignements sont élaborés par l'ensemble des artistes intervenant dans le cursus, qui construisent collectivement chaque année le programme pédagogique.

L'ERACM a obtenu le label ERASMUS + ce qui lui permet de développer les partenariats amorcés avec des écoles et des théâtres à l'étranger.

Durant les deux premières années, les cours techniques, théoriques et d'interprétation s'imbriquent tout au long de la semaine ; les techniques de base sont intégrées au travail d'interprétation.

Le programme est organisé en modules composés d'un atelier d'interprétation et des cours techniques qui lui sont rattachés. Chaque module est capitalisé en crédits ECTS calculés en fonction de son volume horaire.

En troisième année, l'effort se porte sur des ateliers réalisés dans des conditions professionnelles.

ACTEUR et JEU : le programme général s'articule progressivement autour de cet axe pédagogique majeur sur les trois années de formation :

1^{ère} année : Les bases fondamentales du jeu - Approche technique et réflexive des langages de l'acteur

2^{ème} année : Mise en jeux - Expérimentations et recherches

3^{ème} année : L'acteur : artiste / créateur - Confrontations aux publics et aux institutions

Formation reconnue

DURÉE DES ÉTUDES 3 ans

DIPLÔME DÉLIVRÉ

Diplôme National Supérieur Professionnel de Comédien, diplôme de niveau II soit Bac +3

Licence Arts du spectacle en cursus conjoint avec Aix Marseille Université (AMU)

En projet : ouverture d'un master Scènes numériques et acteurs augmentés, avec l'AMU

COÛT DE LA FORMATION PAR AN Gratuit

Concours d'entrée

NIVEAU D'ENTRÉE Bac

AUTRES CONDITIONS

D'ADMISSION Attestation de formation initiale d'au moins 1 an (en conservatoire, compagnie, cours privé, atelier...)

MODALITÉS Les candidats doivent préparer deux scènes, l'une tirée du répertoire d'avant 1950 et l'autre d'après 1950.

1^{er} tour à Marseille : Audition de l'une ou des deux scènes

2^{ème} tour à Cannes : Stage de 5 jours avec un metteur en scène, suivi de 3 journées d'épreuves (scène du 1^{er} tour, texte seul en scène, parcours libre, dramaturgie, scène imposée, entretien avec le jury)

COÛT DE L'INSCRIPTION AU CONCOURS 50 euros

NOMBRE DE CANDIDATS 500

NOMBRE DE REÇUS EN 1^{ÈRE} ANNÉE 14 personnes, 7 hommes et 7 femmes

Autres formations délivrées

Diplôme d'État de professeur de théâtre, 4 parcours possibles (RNCP, diplôme de niveau I) :

- Formation initiale
- Formation continue
- Examen sur épreuves
- Validation des Acquis de l'Expérience

DISPOSITIF D'INSERTION

PROFESSIONNELLE Le FIJAD est une aide à l'embauche durant trois ans après la sortie de l'école.

Possibilités de bourses

Bourses de l'enseignement supérieur sur critères sociaux (CROUS)

FNAU Culture (Fonds National d'Aide d'Urgence du ministère de la Culture)

DISPOSITIF ÉGALITÉ DES CHANCES

En 2019, le CRR Darius Milhaud d'Aix-en-Provence et le CRR Grand Avignon créent avec l'ERACM le Cycle Préparatoire à l'Enseignement Supérieur (CPES) ouvert aux 18/25 ans. En 1056h réparties sur 2 ans, il prépare à l'entrée, après concours, dans les 13 écoles supérieures d'art dramatique en France, et à celles en Belgique et en Suisse.

Les enseignements en conservatoire sont soutenus par des stages de 15 jours organisés par l'ERACM (présentation des spécificités des écoles supérieures de théâtre, préparation aux concours d'entrée et organisation des études par modules).

DIRECTEUR :
CHRISTOPHE RAUCK
PRÉSIDENTE :
MARIE DESPLECHIN

COORDONNÉES :
23-25 RUE DE BERGUES
59000 LILLE
TÉL. : 03 20 00 72 64
WWW.THEATREDUNORD.FR

STATUT JURIDIQUE :
ASSOCIATION

L'École du Nord

École Professionnelle Supérieure d'Art Dramatique, formation du comédien et de l'auteur dramatique

Depuis sa création en 2003, l'école professionnelle supérieure d'art dramatique de la région Hauts-de-France propose une formation professionnelle supérieure sur 3 ans aux métiers de comédien et d'auteur dramatique. Elle accueille tous les 3 ans une promotion d'une quinzaine d'élèves recrutés sur concours.

Créée par Stuart Seide sous le nom de EPSAD, l'école est rebaptisée École du Nord avec l'arrivée de son nouveau directeur Christophe Rauck en 2014. Elle fait partie des 13 Écoles nationales supérieures d'art dramatique reconnues par l'État.

La formation, unique en France, fait se croiser dans une même promotion des élèves auteurs et des élèves comédiens. Ce cursus commun favorise la naissance de complicités artistiques, et place l'acte d'écriture au cœur de la formation.

Adossé à la programmation de saison du Théâtre du Nord, le projet pédagogique de l'École met l'accent sur l'interprétation en passant par différentes disciplines artistiques. Les élèves travaillent aux côtés de nombreux artistes,

comédiens, metteurs en scène, clowns, chefs d'orchestre, auteurs, musiciens, universitaires, dramaturges ou encore chorégraphes. Suivis par un parrain, les élèves sont formés par des artistes en activité.

C'est par un travail intensif sur les textes classiques puis contemporains que l'École du Nord choisit de former ses comédiens, sous forme de stages qui s'organisent entre 1 et 6 semaines. Le point de vue de l'acteur, la dramaturgie, le corps (danse, cirque) et la voix (chorale, prosodie) tiennent une place essentielle dans le cursus.

Au premier semestre, élèves-auteurs et élèves-comédiens suivent le même cursus, puis les parcours se scindent et se croisent tout au long des trois ans. Au cours de la formation, chaque élève-auteur est amené à écrire plusieurs pièces, qui peuvent donner lieu à des présentations publiques.

Entre la deuxième et la troisième année, tous les élèves font un voyage en solitaire d'un mois et livrent à leur retour des restitutions publiques, premiers regards d'artiste sur la société qui les entoure : ce sont les Croquis de Voyage.

ÉCOLE DUNORD

THÉÂTRE
DUNORD

école professionnelle supérieure
d'art dramatique
hauts-de-france
direction christophe rauck

Formation reconnue

DURÉE DES ÉTUDES 3 ans

DIPLÔME DÉLIVRÉ

Diplôme National Supérieur Professionnel de Comédien, diplôme de niveau II, soit Bac +3

Licence Arts de la Scène, en partenariat avec l'Université de Lille

COÛT DE LA FORMATION PAR AN Gratuit

Concours d'entrée

NIVEAU D'ENTRÉE

Niveau bac + Attestation d'une année complète de formation et pratique théâtrale

MODALITÉS

Comédiens :

1^{er} tour : audition (les candidats doivent préparer trois scènes avec réplique)

2^{ème} tour : stage d'une semaine (journées complètes de travail en groupes avec un metteur en scène)

Auteurs :

1^{er} tour : envoi de deux manuscrits dont au moins un texte de théâtre finalisé

2^{ème} tour : commande d'écriture, questionnaire et entretien avec un jury

COÛT DE L'INSCRIPTION

AU CONCOURS 55 euros

NOMBRE DE CANDIDATS 1100

en 2018 (parcours comédiens et parcours auteurs)

NOMBRE DE REÇUS

EN 1^{ÈRE} ANNÉE 14 comédiens et 4 auteurs

DISPOSITIF D'INSERTION

PROFESSIONNELLE

- Aide aux salaires des comédiens et auteurs
- Aide à l'édition
- Aide à l'écriture

Possibilités de bourses

Bourses de l'enseignement supérieur sur critères sociaux (CROUS)

FNAU Culture (Fonds National d'Aide d'Urgence du ministère de la Culture)

Aides financières de secours internes à l'École du Nord

DIRECTEUR :
JEAN LAMBERT-WILD
RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE :
PAUL GOLUB

COORDONNÉES :
LE MAZEAU
87480 SAINT-PRIEST-TAURION
TÉL. : 05 55 37 93 93
PORT. : 06 45 38 13 48
WWW.ACADEMIETHEATRELIMOGES.
COM

STATUT JURIDIQUE :
ASSOCIATION LOI 1901



L'Académie de l'Union
École Supérieure Professionnelle de Théâtre du Limousin
"Oculi plus vident quam oculus"

L'Académie de L'Union

École Supérieure Professionnelle de Théâtre du Limousin

École en partenariat avec la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de l'Université de Limoges

L'Académie de l'Union est l'une des six écoles nationales supérieures d'art dramatique en France à être adossée à un théâtre de création : le Théâtre de l'Union - Centre Dramatique National du Limousin, et l'une des treize Écoles nationales supérieures d'art dramatique habilitées par le ministère de la Culture. Elle jouit d'une dimension internationale majeure, tout en étant la seule école nationale de théâtre implantée en milieu rural, à Saint-Priest-Taurion, à douze kilomètres de Limoges, au milieu des arbres du Parc du Mazeau.

L'école dispose d'un plateau, de salles de répétition et de cours, de loges, de locaux vidéo, montage et musique, d'un centre de documentation, d'un atelier de construction, d'un espace de vie. Tout est propice ici, loin de l'agitation de la ville, à un climat serein de concentration, de réflexion, d'investissement.

Durant un cursus de 3 ans, fait de stages intensifs, de rencontres et de voyages, les élèves acquièrent de solides bases techniques. L'école crée les conditions qui attisent leurs désirs de connaissance. Les jeunes comédiennes et

comédiens ne deviennent pas que des interprètes mais surtout des artistes en perpétuel éveil face à l'évolution de leur art, aux mouvements du monde, à la connaissance de soi et de la vie.

Le travail pédagogique s'incarne dans des créations et des productions présentées au Théâtre de l'Union, dans la collaboration avec les artistes invités et dans la multiplication des échanges internationaux.

L'école propose en biennale un Festival international des écoles de théâtre, « Festival L'Union des écoles », qui permet à des jeunes en formation venant de différents pays et continents de se rencontrer à travers des master-class, des temps d'échanges et des spectacles conçus sur leur territoire d'origine.

Elle est à l'initiative d'une plateforme pour la formation à l'art dramatique dédiée aux Outre-mer, qui se traduit, entre-autres par la mise en œuvre d'une classe préparatoire intégrée à destination de jeunes âgés de 18 ans et plus, issus des territoires des Outre-mer.

Formation reconnue

DURÉE DES ÉTUDES 3 ans

DIPLÔME DÉLIVRÉ

Diplôme National Supérieur Professionnel de Comédien, diplôme de niveau II, soit Bac +3

Licence professionnelle Métiers de la culture pour le développement territorial (délivrée conjointement avec l'Université de Limoges)

COÛT DE LA FORMATION PAR AN Gratuit

Concours d'entrée

NIVEAU D'ENTRÉE Post bac

AUTRES CONDITIONS

D'ADMISSION Attestation de formation théâtrale initiale ou de pratique théâtrale d'une durée d'une année au moins

MODALITÉS Concours à l'Académie de l'Union, en décentralisation en métropole et dans les Outre-mer

1^{er} tour : présenter 2 scènes dialoguées (1 texte classique et 1 texte contemporain) et 1 parcours libre. Chaque scène doit durer maximum 3 mn

2^{ème} tour : stage de 4 jours avec le jury ; puis entretien individuel avec le directeur de l'École et le responsable pédagogique

COÛT DE L'INSCRIPTION AU CONCOURS 60 euros

NOMBRE DE CANDIDATS 300 en 2016

NOMBRE DE REÇUS EN 1^{ÈRE} ANNÉE 16

Autres formations délivrées

Création en cours d'un Master de mise en scène en partenariat avec l'Université d'Etat d'Illia, de Tbilissi (Géorgie) et l'Université de Limoges

DISPOSITIF D'INSERTION PROFESSIONNELLE

Un dispositif d'insertion professionnelle permet une aide à l'embauche durant les 4 années qui suivent la sortie des élèves

Possibilités de bourses

Bourses de l'enseignement supérieur sur critères sociaux (CROUS)

FNAU Culture (Fonds National d'Aide d'Urgence du ministère de la Culture)

Aides financières de secours internes à L'Académie de l'Union

DISPOSITIF ÉGALITÉ DES CHANCES

La plateforme pour la formation à l'art dramatique dédiée aux Outre-mer. Cette plateforme a pour vocation :

- de préparer dans sa classe préparatoire intégrée, des élèves des Outre-mer, aux concours des 13 Écoles nationales supérieures d'art dramatique en France métropolitaine et aux autres Écoles de l'espace francophone

- de relayer en Outre-mer, les actions et initiatives destinées à enrichir le vivier des futurs candidats et de favoriser l'ensemble des formations et des initiatives pédagogiques dans le domaine de l'art dramatique.

La Fondation Culture & Diversité est partenaire de ce dispositif.

DIRECTEUR :
LAURENT GUTMANN

COORDONNÉES :
4, RUE SŒUR BOUVIER
69322 LYON CEDEX 05
TÉL. : 04 78 15 05 05
WWW.ENSATT.FR

STATUT JURIDIQUE :
ETABLISSEMENT PUBLIC À
CARACTÈRE ADMINISTRATIF

L'École Nationale Supérieure des Arts et Techniques du Théâtre ENSATT

L'ENSATT est une École Théâtre accueillant chaque année près de 200 étudiants en formation initiale et stagiaires de formation continue annuelle, 70 à 80 professionnels en formation continue ainsi que des étudiants étrangers ou en Erasmus.

Y sont enseignés les métiers d'Acteur/Actrice, d'Administrateur/Administratrice du spectacle vivant, de Concepteur/Conceptrice costume, de Concepteur/Conceptrice Lumière, de Concepteur/Conceptrice Son, de Costumier/Costumière options coupeur ou réalisation et régie de production, de Directeur/Directrice technique, d'Écrivain/Écrivaine dramaturge, de Metteur/Metteuse en Scène et de Scénographe.

De par son équipement (ateliers de décors et de costumes, deux théâtres et un amphithéâtre en ordre de marche, studio Son, salles de répétition etc.), l'École est la seule en Europe à assurer l'enseignement de tous les savoirs liés à la création théâtrale.

Formation reconnue

DURÉE DES ÉTUDES 1 à 3 ans selon le diplôme

DIPLÔME DÉLIVRÉ

Diplôme ENSATT conférant le diplôme national de Licence par convention avec l'Université Lyon2 (Bac +3)

Diplôme ENSATT conférant le diplôme national de Licence professionnelle par convention avec l'Université Lyon2 (Bac +3)

Diplôme Arts et Techniques du Théâtre conférant grade Master (Bac +5)

COÛT DE LA FORMATION

PAR AN De 380 à 400 euros par an (plus environ 90 euros pour la CVEC)

Concours d'entrée

NIVEAU D'ENTRÉE Bac à Bac +2 selon la formation

MODALITÉS Différentes selon les formations, consulter le site www.ensatt.fr

COÛT DE L'INSCRIPTION AU CONCOURS 75 euros

NOMBRE DE CANDIDATS

Environ 1 000 candidats, toutes formations réunies

NOMBRE DE REÇUS

EN 1^{ÈRE} ANNÉE Environ 65 pour une promotion

Possibilités de bourses

Bourses de l'enseignement supérieur sur critères sociaux (CROUS)

Aide financière d'urgence interne à l'ENSATT

DISPOSITIF ÉGALITÉ DES CHANCES

Avec un peu plus de 30 % de boursiers parmi ses étudiants, l'ENSATT est riche de la diversité sociale de ses étudiants mais entend la développer plus encore. Elle réfléchit en ce sens à la mise en œuvre de dispositifs réduisant non seulement les obstacles financiers et culturels à l'entrée mais aussi aux obstacles financiers pouvant apparaître dans le temps de la scolarité.

L'école intègre par ailleurs chaque année des étudiants issus des classes préparatoires déjà existantes.

DIRECTEUR :
GILDAS MILIN

COORDONNÉES :
19 RUE LALLEMAND
34000 MONTPELLIER
TÉL. : 04 67 60 05 40
WWW.ENSAD-MONTPELLIER.FR

STATUT JURIDIQUE :
ETABLISSEMENT SUPÉRIEUR
PRIVÉ - ASSOCIATION LOI 1901

L'École Nationale Supérieure d'Art Dramatique ENSAD

L'École de Montpellier n'est en aucun cas un lieu de consommation passive des savoirs et techniques du comédien, où rien n'est dû à l'acteur. Pour que l'École ait toute sa force créatrice, l'apprenti comédien doit renoncer ici à se considérer comme un élève. Il est un des principaux moteurs de l'École ; il doit ainsi prendre en charge toutes les tâches matérielles et suivre toutes les règles de conduite inhérentes à toute vie théâtrale.

Une rigueur individuelle au sein d'un collectif d'acteurs est donc nécessaire.

Les disciplines abordées sont : chant choral et individuel, danse, Tai Chi, Viet Vo Dao, méthode Feldenkrais etc.

Les Cours Théoriques (histoire de l'art du théâtre et du cinéma, esthétique, dramaturgie, cours d'anglais, montage cinéma, droit, législation et production) sont donnés en accord avec le département des Arts du Spectacle de l'Université de Montpellier III.

Les ateliers se déroulent l'après-midi et en soirée. La durée des ateliers est comprise

entre 2 et 8 semaines. Ils sont tous animés par des artistes en activité (acteurs, metteurs en scène, chorégraphes, danseurs, musiciens..) de renommée régionale, nationale et internationale.

La pédagogie de l'École est axée sur le lien étroit qu'elle tisse entre formation, recherche et création. Dès la première année, ces ateliers peuvent donner lieu à des mises en situation professionnelle ou à des spectacles ouverts au public.

L'ENSAD veille tout particulièrement à la multiplicité des esthétiques de ces ateliers : répertoire classique et contemporain, français et étranger, travail de l'alexandrin, danse théâtre, théâtre musical, théâtre de marionnette, travail de l'acteur devant la caméra...

La présence à tous les cours est obligatoire.

Le passage de la première à la deuxième année et de la deuxième à la troisième année est probatoire et est lié au travail, à l'investissement, à l'attitude et à l'évolution de chaque élève acteur.



Formation reconnue

DURÉE DES ÉTUDES 3 ans

DIPLÔME DÉLIVRÉ

Diplôme National Supérieur Professionnel de Comédien

Certificat d'Aptitude au Métier de Comédien, par l'ENSAD de Montpellier

Licence en Arts du Spectacle

COÛT DE LA FORMATION PAR AN 300 euros par an

Concours d'entrée

NIVEAU D'ENTRÉE Bac

MODALITÉS Le concours a lieu une fois tous les deux ans et est composé de deux étapes :

1^{er} tour : Les candidats doivent préparer deux scènes et un parcours libre

2^{ème} tour : Stage probatoire sur plusieurs jours

COÛT DE L'INSCRIPTION AU CONCOURS 70 euros

NOMBRE DE REÇUS EN 1^{ÈRE} ANNÉE Entre 10 et 12 élèves

AUTRES CONDITIONS D'ADMISSION Attestation d'une année complète de formation préparatoire intensive en Théâtre

Autres formations délivrées

DISPOSITIF D'INSERTION PROFESSIONNELLE

Fonds d'Insertion Professionnelle des Acteurs de la Maison Louis Jouvet (FIPAM)

Possibilités de bourses

Bourses de l'enseignement supérieur sur critères sociaux (CROUS)

DISPOSITIF ÉGALITÉ DES CHANCES

Les élèves boursiers non-imposables bénéficient d'un tarif de scolarité réduit et n'ont pas à s'acquitter des frais de sécurité sociale étudiante. Par ailleurs l'école prend en charge les frais d'inscription à l'université.

DIRECTRICE :
CLAIRE LASNE DARCUEIL

COORDONNÉES :
2 BIS, RUE DU CONSERVATOIRE
75009 PARIS
TÉL. : 01 42 46 12 91
WWW.CNSAD.FR

STATUT JURIDIQUE :
ÉTABLISSEMENT SUPÉRIEUR
PUBLIC À CARACTÈRE
ADMINISTRATIF FRANÇAIS

Le Conservatoire National Supérieur d'Art Dramatique

CNSAD Établissement composante de l'Université Paris Sciences et Lettres (PSL)

Créé en 1786, au sein de l'École royale de chant et de déclamation, le Conservatoire National Supérieur d'Art Dramatique est un établissement d'enseignement supérieur placé sous la tutelle du ministère de la Culture. Il fait partie des 13 Écoles nationales supérieures d'art dramatique reconnues par l'État.

Le CNSAD a pour mission de dispenser un enseignement spécialisé de l'art dramatique avec les connaissances théoriques et la maîtrise pratique nécessaires à l'exercice du métier de comédien. Son programme pédagogique, ouvert à des démarches artistiques et à des esthétiques variées, est en constante évolution, notamment grâce au renouvellement et à la personnalité des enseignants - artistes en activité et professionnels - et aux collaborations avec d'autres écoles d'art, françaises et étrangères ainsi qu'avec La Fémis et aux partenariats avec d'autres institutions. Le CNSAD est membre du réseau européen E:UTSA (Union of Theatre Schools and Academies) et est signataire de la charte Erasmus + depuis 2015.

Chaque année, 30 élèves sur plus de 1 600 candidats sont admis en 1^{ère} année. Ils reçoivent

pendant trois ans une formation caractérisée par une exigence technique et artistique de haut niveau, un mouvement progressif vers l'autonomie et la liberté et un encouragement à une créativité aux prises avec les réalités du monde et son évolution.

La 1^{ère} année est consacrée à une « remise à zéro » des acquis et des habitudes, pour retrouver une forme d'innocence du jeu, développer la disponibilité à toutes les pratiques, et repousser la limite de ses propres possibles. Elle est divisée en deux semestres et comprend du clown, du masque, de la danse et du chant, avec l'arrivée de l'interprétation au second semestre.

La 2^e année s'articule en 2 semestres. Le 1^{er} est constitué de « master class » de différentes durées, et d'échanges internationaux d'envergure ainsi que des Cartes Blanches d'élèves ; le 2nd semestre est tourné vers l'interprétation et se conclut par la préparation et les présentations publiques.

La 3^e année est entièrement consacrée à la création avec des ateliers dirigés par des artistes invités, des professeurs de l'École ou des élèves.

Formation reconnue

DURÉE DES ÉTUDES 3 ans

DIPLÔME DÉLIVRÉ

Diplôme National Supérieur Professionnel de Comédien, diplôme de niveau II, soit Bac +3
Possibilité de licence avec le CPES du Lycée Henri IV et l'Université PSL

COÛT DE LA FORMATION PAR AN 465 euros par an

Concours d'entrée

NIVEAU D'ENTRÉE Post bac (dérogation possible)

AUTRES CONDITIONS

D'ADMISSION Attestation d'une année complète de formation préparatoire intensive en Théâtre

MODALITÉS Les candidats doivent préparer au minimum quatre scènes
1^{er} tour : audition et entretien facultatif
2^{ème} tour : présentation de deux scènes et entretien avec le jury
3^{ème} tour : présentation d'une scène, courte séance de travail sur cette même scène avec la présidente du jury (directrice du CNSAD) et entretien final

COÛT DE L'INSCRIPTION AU CONCOURS 76 euros (gratuit pour les candidats boursiers)

NOMBRE DE CANDIDATS 1 637

NOMBRE DE REÇUS EN 1^{ÈRE} ANNÉE 30 étudiants

Autres formations délivrées

Doctorat SACre avec l'Université Paris Sciences et Lettres (PSL) et l'École normale supérieure

Diplôme d'Artiste Intervenant en Milieu Scolaire (AIMS) dans le cadre d'une résidence d'artiste avec le soutien des Fondations Edmond de Rothschild et de l'Université PSL

Double cursus « Jouer et mettre en scène » (2^{ème} cycle avec l'Université PSL)

Possibilités de bourses

Bourses de l'enseignement supérieur sur critères sociaux (CROUS)

FNAU Culture (Fonds National d'Aide d'Urgence du ministère de la Culture)

Aides financières internes au CNSAD

DISPOSITIF ÉGALITÉ DES CHANCES

• **Master Class 93** : en partenariat avec le Conservatoire Jean Wiéner de Bobigny.

Objectif : accompagner et faciliter l'accès de jeunes issus de la diversité culturelle et sociale au métier de comédien(ne) professionnel(le).

• **Horizon Théâtre** (avec Le Bahut et Anis Gras, à Arcueil, 94) : classe préparatoire gratuite et exonération des frais de concours.

Objectif : préparer des jeunes de 17 à 23 ans pour favoriser leur intégration en École supérieure d'art dramatique.

• **Actions de sensibilisation et d'information avec la Fondation Culture & Diversité.**

DIRECTEUR :
SERGE TRANVOUEZ

COORDONNÉES :
12 PLACE CARRÉE LES HALLES
75001 PARIS
TÉL. : 01 40 13 86 25
WWW.ESADPARIS.FR

DÉPARTEMENT THÉÂTRE DU PSPBB :
ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE
COOPÉRATION CULTURELLE (EPCC)

L'École Supérieure d'Art Dramatique de la ville de Paris

ESAD

Le projet de l'École s'appuie sur une notion fondamentale : l'acteur créateur.

La formation doit apporter tous les outils techniques et sensibles pour favoriser l'autonomie et l'esprit d'initiative. Chaque jeune acteur est considéré comme un artiste potentiel. Son chemin dans l'École est l'apprentissage de son propre langage artistique.

Les ateliers dirigés par des professionnels du spectacle vivant, sont conçus comme des dialogues entre un artiste confirmé et des artistes en « devenir ».

Des liens avec de nombreuses structures à Paris, et en région, ont été établis pour permettre aux différentes promotions de travailler en résidence dans des espaces de création.

Favoriser l'esprit de création n'exclut pas d'apporter le socle technique nécessaire au jeu de l'acteur. Les matinées, sont consacrées, lors des deux premières années, à l'apprentissage de ces bases. Des ateliers de danse, respiration, voix, chant, acrobatie sont dispensés régulièrement. Les après-midi sont consacrés aux sessions avec les intervenants extérieurs.

L'approche théorique, transmise par des professeurs de Paris 3-Sorbonne Nouvelle, est adaptée aux problématiques de l'acteur et aux réalités du monde professionnel du spectacle vivant.

L'ESAD développe une recherche sur les écritures contemporaines : initiation aux nouvelles dramaturgies, pratique de l'écriture, croisement entre l'écriture et le jeu... L'écriture de plateau est également abordée avec l'invitation de collectifs.

Les intervenants appartiennent à plusieurs générations mais une grande place est accordée aux artistes émergents, contemporains des apprentis acteurs de l'ESAD.

L'École soutient les projets des étudiants et s'engage à favoriser l'insertion individuelle à travers un fonds d'insertion.

L'École s'ouvre à l'étranger avec les voyages ERASMUS ou des projets d'échange.

L'ESAD apporte une formation diversifiée avec une attention aussi grande sur le corps que sur le texte. Elle est une matrice pour les créateurs d'aujourd'hui et de demain.



Formation reconnue

DURÉE DES ÉTUDES 3 ans

DIPLÔME DÉLIVRÉ

Diplôme National Supérieur Professionnel de Comédien

Licence d'études théâtrales (parcours ESAD)

COÛT DE LA FORMATION

PAR AN 450 euros par an

Concours d'entrée

NIVEAU D'ENTRÉE Post bac, mais dérogation possible

AUTRES CONDITIONS

D'ADMISSION Attestation d'une année complète de pratique intensive du Théâtre (minimum 8H/semaine)

MODALITÉS

1^{er} tour : Les candidats préparent une scène dialoguée classique, une scène dialoguée contemporaine dans des listes d'auteurs choisis et un parcours personnel. Le jury choisit deux de ces trois propositions
2^{ème} tour : Tous les candidats présentent une scène dialoguée contemporaine et un monologue imposé. Le monologue peut être retravaillé en direct
3^{ème} tour : Un stage de trois jours avec des metteurs en scène

COÛT DE L'INSCRIPTION

AU CONCOURS 70 euros

NOMBRE DE CANDIDATS 700

NOMBRE DE REÇUS

EN 1^{ÈRE} ANNÉE 14

Autres formations délivrées

DE (Diplôme d'état de professeur de Théâtre)

Possibilités de bourses

Bourses de l'enseignement supérieur sur critères sociaux (CROUS)

FNAU Culture (Fonds National d'Aide d'Urgence du ministère de la Culture)

DISPOSITIF ÉGALITÉ DES CHANCES

L'ESAD a intégré dans son École des étudiants issus des classes préparatoires déjà en place.

DIRECTEUR :
ARTHUR NAUZYCIEL
RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE :
LAURENT POITRENAUX

COORDONNÉES :
1, RUE ST HÉLIER
35 000 RENNES
TÉL. : 02 99 31 12 80
WWW.T-N-B.FR

STATUT JURIDIQUE :
ASSOCIATION LOI 1901

L'École du TNB

Théâtre National de Bretagne

Centre Dramatique National - Pôle européen de création théâtrale et chorégraphique

Fondée en 1991, l'École du TNB dispense une formation pour l'acteur au travers d'un cursus de 3 ans. Elle est située au cœur d'un lieu de création et de diffusion dont le rayonnement est national et international.

Depuis 2017, avec un acteur/metteur en scène à sa direction, la pensée qui anime le projet du TNB peut se déployer de manière cohérente au cœur même du projet pédagogique de l'École.

Dirigé par Arthur Nauzyciel, ce projet a été conçu avec l'acteur Laurent Poitrenaux, autour d'un groupe d'artistes et chercheurs associés au théâtre.

L'École est un laboratoire, un lieu d'expériences et de recherche dont l'enjeu est de transmettre et d'inventer un rapport sensible au monde, pour que chacun développe sa singularité d'acteur tout en se constituant ses propres outils au cours des apprentissages. Dès leur entrée, les élèves doivent proposer un projet personnel qu'ils développeront et concrétiseront au cours de la formation.

La langue est au cœur du projet. En plus de séances à la table et d'ateliers d'écritures, le

travail approfondi autour de la lecture et de l'énonciation se prolonge lors de classes d'interprétations menées par des acteurs. Des stages de pratique sur plusieurs semaines sont dirigés par les artistes associés au TNB, ainsi que par les artistes français ou étrangers invités. Ateliers de pratique théâtrale, mais aussi chorégraphique, musicale, d'écriture, de jeu pour la caméra ou liés aux arts visuels, ils s'inventent en écho aux saisons et visent le croisement des disciplines.

En parallèle des temps de pratique, les élèves sont inscrits en Licence Arts du spectacle à l'Université Rennes 2. L'enseignement des esthétiques du théâtre y est traité de manière transversale en l'inscrivant plus largement dans le champ de l'Art et du Politique, et en le mettant en perspective avec les sciences humaines.

À l'image du projet artistique du TNB, le projet pédagogique s'écrit dans une conscience européenne et résolument tournée vers l'international. Des échanges avec des Écoles étrangères sont régulièrement organisés au cours de la formation. Les élèves doivent également réaliser un semestre à l'étranger en 3^{ème} année.



Théâtre National de Bretagne
Direction Arthur Nauzyciel

Formation reconnue

DURÉE DES ÉTUDES 3 ans

DIPLÔME DÉLIVRÉ

Diplôme National Supérieur Professionnel de Comédien, diplôme de niveau II, soit Bac +3

COÛT DE LA FORMATION PAR AN Les études sont gratuites

Concours d'entrée

NIVEAU D'ENTRÉE Post-bac (toutefois une entrée sans diplôme est possible sur dérogation)

AUTRES CONDITIONS D'ADMISSION

- Attestation d'une année antérieure de pratique théâtrale
- Avoir entre 18 et 30 ans

MODALITÉS

1^{er} tour : la constitution d'un dossier de candidature et de création (questionnaire et préparation de vidéos de scènes imposées)

2^{ème} tour : Audition de 30 mn et entretien avec le jury

3^{ème} tour : Stage de deux jours
Prochain concours en 2021

COÛT DE L'INSCRIPTION

AU CONCOURS 15 euros pour le dossier, puis 45 euros pour les auditions et le stage (NB : les boursiers ne paient que 15 euros pour les auditions et le stage)

NOMBRE DE CANDIDATS

1 050 dossiers
150 retenus aux auditions
40 au stage

NOMBRE DE REÇUS EN 1^{ÈRE} ANNÉE 20

Autres formations délivrées

Licence Arts du Spectacle « métier de l'acteur » - Université Rennes 2

DISPOSITIF D'INSERTION PROFESSIONNELLE

L'école accompagne les premiers pas professionnels de ses anciens élèves pendant six ans après la sortie de l'école. Le dispositif soutient aussi la création au travers d'aides à l'embauche couvrant les périodes de répétition

Possibilités de bourses

Bourses de l'enseignement supérieur sur critères sociaux (CROUS)

FNAU Culture (Fonds National d'Aide d'Urgence du ministère de la Culture)

Bourses de l'École du TNB

DIRECTEUR :
ARNAUD MEUNIER

COORDONNÉES :
PLACE JEAN DASTÉ
42000 SAINT ETIENNE
TÉL. : 04 77 25 14 14
WWW.ECOLE.LACOMEDIE.FR

STATUT JURIDIQUE :
ASSOCIATION LOI 1901

La Comédie

École supérieure d'art dramatique

L'École de la Comédie est l'une des six Écoles nationales supérieures d'art dramatique installée dans un théâtre : La Comédie de Saint-Étienne – Centre dramatique national (CDN). Depuis 2008, elle est habilitée par le ministère de la Culture à délivrer le Diplôme National Supérieur Professionnel de comédien et depuis 2016 elle délivre le Diplôme d'État de Professeur de théâtre.

Elle recrute par concours deux années sur trois une dizaine d'élèves-comédien.ne.s qui suivent une formation de trois ans. Le projet pédagogique s'articule autour de cinq axes : l'interprétation ; la formation artistique ; les études critiques en partenariat avec l'Université Jean Monnet et l'École normale supérieure de Lyon ; le parcours professionnel ; l'anglais. L'accent est mis dans ce projet sur le rapport aux auteur.rice.s vivant.e.s, notamment à travers la commande d'écriture faite systématiquement pour le spectacle de sortie : Christophe Honoré, *Un jeune se tue* (2012) ; François Bégaudeau, *La Grande Histoire* (2014) ; Marion Aubert, *Tumultes* (2015) ; Tanguy Viel, *45 possibilités de rencontres* (2017) ; Pauline Sales, *66 pulsations par minutes* (2018).

Chaque promotion a une marraine ou un parrain ; promo 25 / Benoit Lambert, promo 26 / Marion Aubert, promo 27 / Pierre Maillet, promo 28 / Pauline Sales, promo 29 / Julie Deliquet, promo 30 / Olivier Martin Salvan.

Depuis 2011, L'École de la Comédie a multiplié les échanges internationaux : l'École supérieure d'acteurs (ESACT) du Conservatoire royal de Liège (Belgique) ; l'American Conservatory Theater (ACT) de San Francisco (États-Unis) ; the Institute of the Arts (CalArts) de Los Angeles (États-Unis) ; le laboratoire ELAN et le Festival des Récréâtrales à Ouagadougou (Burkina Faso).

L'École de la Comédie a mis en place avec l'aide de la Région Auvergne- Rhône-Alpes un dispositif d'insertion : le DIESE # Auvergne-Rhône-Alpes. Les comédien.ne.s issu.e.s de l'École en bénéficient pendant trois ans après l'obtention de leur diplôme. Grâce à ce dispositif, ces jeunes artistes sont distribu.e.s dans des productions ou coproductions qui tournent au niveau national voire international.

Formation reconnue

DURÉE DES ÉTUDES 3 ans

DIPLÔME DÉLIVRÉ

Diplôme National Supérieur Professionnel de Comédien, diplôme de niveau II

COÛT DE LA FORMATION

PAR AN Gratuit, les étudiants payent les frais d'inscription à l'Université Jean Monnet de Saint-Étienne

Concours d'entrée

NIVEAU D'ENTRÉE Être âgé.e de plus de 18 ans et de moins de 26 ans au 1^{er} octobre de la rentrée

AUTRES CONDITIONS

D'ADMISSION Bac ou équivalence de diplôme français ou étranger. Des dérogations peuvent être accordées aux non bacheliers s'ils en font une demande motivée

MODALITÉS

1. Audition : chaque candidat doit préparer 3 extraits de 3 minutes maximum : 2 scènes dialoguées dont une au moins écrite par un.e auteur.trice vivant.e et un parcours libre qui révèle la personnalité de la / du candidat.e

2. Stage probatoire : une quarantaine de candidat.e.s est retenue pour le stage probatoire. Il dure cinq jours et comprend une série d'ateliers ainsi qu'un entretien personnel avec le jury

COÛT DE L'INSCRIPTION AU CONCOURS 60 euros

NOMBRE DE CANDIDATS 500

NOMBRE DE REÇUS EN 1^{ÈRE ANNÉE} 10

Autres formations délivrées

Diplôme d'État de Professeur de Théâtre, diplôme de niveau III

Possibilités de bourses

Bourses de l'enseignement supérieur sur critères sociaux (CROUS)

FNAU Culture (Fonds National d'Aide d'Urgence du ministère de la Culture)

DISPOSITIF ÉGALITÉ DES CHANCES

L'École de la Comédie est engagée depuis 2014 dans un programme Égalité des Chances pour favoriser l'accès des jeunes gens issus de la diversité culturelle, sociale et géographique aux Écoles supérieures d'art dramatique.

Ce programme se décline sous deux formes :

- Les stages égalité théâtre : offerts pendant les vacances
- La classe préparatoire intégrée pour préparer aux concours des 13 écoles nationales supérieures d'art dramatique en France.

La Fondation Culture & Diversité est partenaire de ce dispositif.

DIRECTEUR :
STANISLAS NORDEY

COORDONNÉES :
1 AVENUE DE LA MARSEILLAISE
CS 40184
67005 STRASBOURG CEDEX
TÉL. : 03 88 24 88 08
WWW.TNS.FR

STATUT JURIDIQUE :
EPIC (ÉTABLISSEMENT PUBLIC
INDUSTRIEL ET COMMERCIAL)

L'École supérieure d'art dramatique du Théâtre National de Strasbourg

Depuis sa création en 1954 par Michel Saint-Denis, la particularité de l'École est double :

- son existence est indissociable de celle du théâtre, dont elle a toujours partagé les locaux et l'infrastructure ;
- sa logique pédagogique est celle de l'interdisciplinarité : elle forme au sein d'une même promotion d'élèves, des acteurs, des régisseurs, des scénographes-costumiers, des metteurs en scène et des dramaturges. Les élèves sont recrutés par concours deux années sur trois. Deux groupes, soit environ cinquante élèves, sont donc toujours simultanément présents dans l'École.

Jeu : la formation des acteurs repose sur quatre grands domaines d'apprentissage : le jeu, le corps, la voix, la musique. Le travail s'organise sur le principe d'ateliers avec des professionnels aussi bien acteurs ou metteurs en scène que chorégraphes, et des cours de chant et de travail corporel.

Régie-Création : la formation des régisseurs-créateurs leur permet d'acquérir des bases solides en régie générale, machinerie, construction,

ainsi qu'en création son, lumière et vidéo. Les réalisations scéniques auxquelles ils contribuent leur permettent de se former dans les différents domaines techniques du spectacle vivant, dans des conditions professionnelles de création et de tournées.

Scénographie-Costumes : la formation des scénographes-costumiers mêle enseignement général et apprentissage des outils. Elle alterne des phases de recherche personnelle et des exercices pratiques en collaboration avec les élèves des autres sections et/ou des professionnels.

Mise en scène / Dramaturgie : cette formation inclut deux parcours différenciés selon l'option choisie. Dans les deux cas, le cursus est articulé entre une formation théorique, de nombreux exercices pratiques qui confrontent les élèves à la direction d'acteurs, à la scénographie, à l'assistantat à la mise en scène, et de véritables mises en condition de production théâtrale.

Formation reconnue

DURÉE DES ÉTUDES 3 ans

DIPLÔME DÉLIVRÉ

Diplôme National Supérieur Professionnel de Comédien, diplôme de niveau II, soit Bac +3

Diplôme de fin d'études délivré par le TNS pour l'ensemble des élèves

COÛT DE LA FORMATION

PAR AN 465 euros (sauf élèves boursiers)

Concours d'entrée

NIVEAU D'ENTRÉE Post bac (dérogations possibles)
Pratique théâtrale pour les candidats acteurs : Certificat d'assiduité à une formation théâtrale d'au moins un an
Les candidats toutes sections confondues, doivent être âgés au 1^{er} octobre 2019 : de 18 ans minimum à 25 ans maximum

MODALITÉS L'admission aux 4 sections se fait par un concours spécifique à chacune
Il a lieu deux années sur trois (prochains concours en 2020)
Un groupe est composé de 12 élèves acteurs, 6 élèves régisseurs-créateurs, 4 élèves scénographes-costumiers, 2 à 4 élèves metteurs en scène ou dramaturges

COÛT DE L'INSCRIPTION

AU CONCOURS 76 euros (sauf élèves boursiers)

NOMBRE DE CANDIDATS 1180

NOMBRE DE REÇUS
EN 1^{ÈRE} ANNÉE 26

Autres formations délivrées

Dans le cadre d'un partenariat avec l'Université Paris-Ouest Nanterre La Défense, un parcours « Théâtre-Pratique de la scène » permet la délivrance d'une licence et d'un master

DISPOSITIF D'INSERTION PROFESSIONNELLE

Le Jeune Théâtre National (JTN) accompagne les artistes issus de notre École et du CNSAD de Paris pendant trois ans

Possibilités de bourses

Bourses de l'enseignement supérieur sur critères sociaux (CROUS)

FNAU Culture (Fonds National d'Aide d'Urgence du ministère de la Culture)

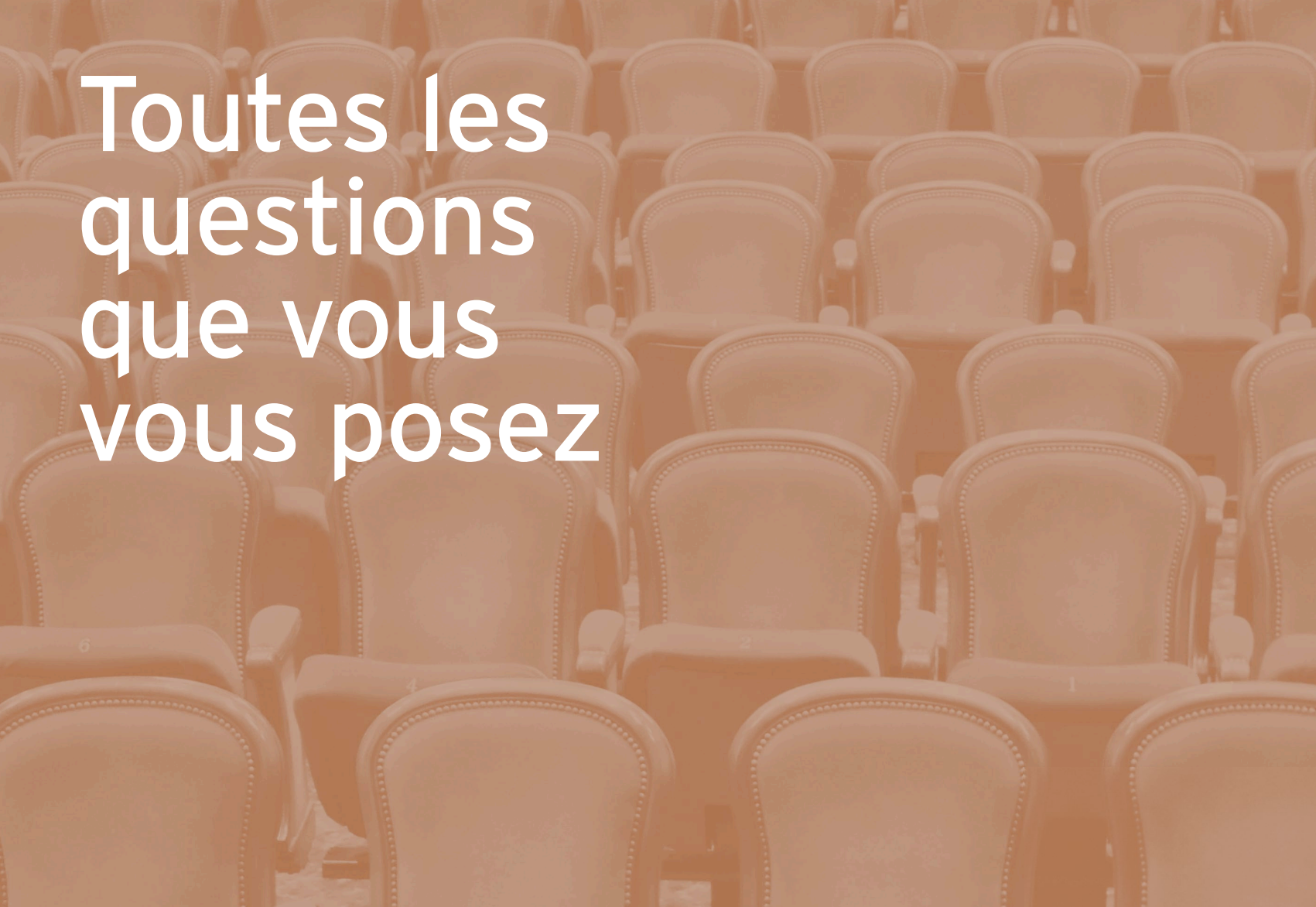
Un dispositif d'aides financières du TNS a été mis en place en 2018

DISPOSITIF ÉGALITÉ DES CHANCES

Prise en charge des repas pendant la durée de la dernière épreuve du concours du TNS.

- **1^{er} Acte Programme** qui promeut une plus grande diversité sur les plateaux de théâtre et accompagne des jeunes acteur.rice.s ayant fait l'expérience de la discrimination dans leur projet d'insertion professionnelle.
- **Classe préparatoire Théâtre aux concours des écoles supérieures d'art dramatique**

En partenariat avec la Filature de Mulhouse et durant toute une année (35h/semaine), une formation théâtrale intensive prépare 10 élèves boursiers (entre 18 et 24 ans) à présenter les concours des écoles supérieures de théâtre.



Toutes les
questions
que vous
vous posez

toutes les questions que vous vous posez

• Pourquoi intégrer l'une des Écoles supérieures d'art dramatique ?

Les formations de chacune des Écoles supérieures d'art dramatique garantissent l'exigence et l'excellence des enseignements délivrés mais également une certaine reconnaissance professionnelle.

Seules les 13 Écoles supérieures d'art dramatiques sont habilitées à décerner le Diplôme National Supérieur Professionnel de Comédien. Ce diplôme peut être assorti d'une licence sous certaines conditions spécifiques à chaque École.

• Écoles supérieures d'art dramatique : quel coût ?

Les frais d'inscription aux concours des Écoles supérieures d'art dramatique varient entre 0 et 76 euros. Il faut ajouter à ces frais d'inscription aux concours les frais de transport et de logement pour le candidat et parfois pour la personne qui lui donne la réplique pour passer les auditions.

Une fois sélectionnés, les étudiants doivent s'acquitter des frais de scolarité qui oscillent entre 0 et 2 520 euros par année d'études.

Faire ses études dans une École supérieure d'art dramatique ouvre le droit à l'obtention d'une bourse délivrée par le CROUS. Seuls les étudiants au Studio-École Supérieure de Comédiens par l'Alternance ne sont pas éligibles aux bourses CROUS du fait de leur statut d'alternant.

Les étudiants en École supérieure d'art dramatique peuvent faire une demande d'aide financière au Fonds national d'aide d'urgence

aux étudiants du ministère de la Culture. Certaines Écoles peuvent également délivrer des aides financières à leurs étudiants.

Par ailleurs, il est possible d'effectuer sa formation de comédien en alternance, comme c'est le cas au Studio-École supérieure de Comédiens par l'Alternance.

• Quelles conditions pour intégrer une École supérieure d'art dramatique ?

Pour pouvoir s'inscrire aux concours, les candidats doivent avoir obtenu le baccalauréat, pouvoir justifier d'un an de pratique théâtrale assidue et respecter la limite d'âge du concours concerné. Cette limite d'âge oscille entre 25 ans et 30 ans. Il est conseillé de se référer aux règlements du concours de chaque École.

• Comment préparer les concours ?

Pour préparer les concours, il est préférable d'avoir suivi une formation initiale en art dramatique dans un établissement d'enseignement artistique spécialisé (Conservatoires à rayonnement régional, départemental, communal ou intercommunal) ou en classe préparatoire privée.

Les candidats peuvent prendre connaissance des formations permettant de préparer les concours en consultant le centre de ressources d'Artcena : www.artcena.fr

• Quels débouchés après une École supérieure d'art dramatique ?

Après l'obtention d'un Diplôme National Supérieur Professionnel de Comédien, il est possible de poursuivre ses études en Master ou de se lancer dans la vie professionnelle. La plupart des Écoles ont des dispositifs d'accompagnement à l'insertion professionnelle pour accompagner leurs diplômés. Le Jeune Théâtre National, association subventionnée par le ministère de la Culture, accompagne plus particulièrement les jeunes issus du CNSAD et du TNS. Les autres Écoles possèdent également des dispositifs d'aide aux salaires et des fonds d'insertion pour leurs diplômés.

• Existe-t-il d'autres formations pour devenir comédien ?

Le métier de comédien s'apprend également dans les conservatoires ainsi que dans les classes préparatoires privées.

• Existe-il des bourses complémentaires pour les étudiants en École supérieure d'art dramatique ?

Les étudiants admis en École supérieure d'art dramatique ayant participé aux classes préparatoires intégrées de La Comédie de Saint-Étienne et de l'Académie de l'Union à Limoges en amont de leur admission bénéficient, sous conditions, des bourses de la Fondation Culture & Diversité pendant toute la durée de leur cursus.

› En savoir plus : www.fondationcultureetdiversite.org

Des bourses peuvent être aussi versées par le fonds de dotation Porosus, qui s'est donné pour mission l'aide à l'émergence des jeunes talents dans les domaines sportif et artistique. Le fonds de dotation Porosus a pour ambition l'excellence et l'exigence afin d'accompagner les jeunes talents les plus méritants. Les dossiers de bourse sont soumis à un comité de sélection une fois l'étudiant admis en École supérieure d'art dramatique.

› En savoir plus : www.fonds-porosus.org/accueil

La Fondation Hermès accompagne des initiatives en faveur de l'accès aux métiers du spectacle et de la jeune création, ainsi que des projets d'artistes qui portent une parole citoyenne, généreuse et ouverte sur la société d'aujourd'hui. Elle crée ainsi un dispositif de bourses d'études pour permettre aux étudiants dès leur première année en École supérieure d'art dramatique de se consacrer pleinement à leurs études pendant les trois années de leur cursus. Les dossiers de bourse sont soumis à un comité de sélection.

› Effectuer la demande : www.fondationentreprisehermes.org/fr

Les principaux métiers de l'art dramatique



introduction

Les métiers liés à l'art dramatique sont nombreux : de l'écriture (dramaturge) à la conception de l'espace scénique (scénographe), en passant par ceux qui occupent la scène (acteurs) et ceux qui la régissent (techniciens son, lumière) : tous sont au service de l'œuvre conduite par le metteur en scène.

Ces métiers recouvrent ainsi des réalités très différentes et font appel à des compétences variées. Ils se retrouvent dans de nombreuses structures présentes sur l'ensemble du territoire : compagnies, scènes conventionnées, lieux de spectacles, festivals, studios de tournages de cinéma ou de télévision.

Les Écoles supérieures d'art dramatique sont une voie prise pour atteindre ces métiers grâce à la qualité des formations qu'elles proposent et de leurs liens privilégiés avec les secteurs professionnels concernés.

Ci-après, une sélection de métiers auxquels ces Écoles préparent.

Acteur / Actrice

SALAIRE MOYEN DÉBUTANT BRUT :
VARIABLE

SES QUALITÉS :

- PERSÉVÉRANCE
 - TÉNACITÉ
 - TRAVAIL EN ÉQUIPE
-

SA FORMATION :

- ÉCOLES QUI DÉLIVRENT LE DNSPC
 - COURS PRIVÉS
 - CONSERVATOIRES NATIONAUX
ET MUNICIPAUX
 - FILIÈRES THÉÂTRALES
À L'UNIVERSITÉ
 - ATELIERS DES CENTRES
DRAMATIQUES NATIONAUX
-

Beaucoup d'aspirants acteurs et peu d'élus. Sur scène ou sur l'écran, le spectateur ne perçoit que l'aspect artistique du métier. Or le métier d'acteur est très technique.

Le premier outil de l'acteur est lui-même : son esprit et son corps. Il doit exploiter toutes les ressources dont il dispose pour faire croire au personnage qu'il incarne. Rien n'est laissé au hasard. L'acteur est guidé par le metteur en scène qui orchestre la pièce.

Le métier d'acteur laisse peu de place à la routine. L'acteur étant intermittent du spectacle, il alterne entre périodes d'accalmies et périodes d'activité intense avec des horaires décalés et des déplacements. En plus de cela, l'acteur doit aussi être en permanence à la recherche de nouveaux castings.

L'acteur doit faire preuve d'une grande adaptabilité car il change d'environnement au gré des contrats qu'il signe : théâtre, publicité, films de cinéma, séries télévisées, radio.

L'acteur a la possibilité d'évoluer vers d'autres professions : mise en scène, enseignement, administration, communication et animation.

Plusieurs manières de devenir acteur : intégrer l'une des 13 Écoles habilitées à délivrer le Diplôme National Supérieur Professionnel de Comédien, les conservatoires municipaux et nationaux, l'option théâtre au lycée et à l'Université ou bien les cours privés.

Metteur / Metteuse en scène

SALAIRE MOYEN DÉBUTANT BRUT :
VARIABLE

SES QUALITÉS :

- CRÉATIVITÉ
 - SENSIBILITÉ
 - ÉCOUTE
-

SA FORMATION :

FORMATION SUPÉRIEURE
DE METTEUR EN SCÈNE OU
DE COMÉDIEN

Le metteur en scène est au cœur du spectacle. Il n'est pas sur scène mais c'est sur lui que repose le succès d'une pièce.

Il orchestre les éléments constitutifs de la pièce : textes, décors, costumes, éclairage, espace, sons et jeu des acteurs ; son travail n'est que choix. Il propose une vision du monde.

Il est à la fois proche des comédiens et des équipes techniques. Il s'occupe de choisir les artistes lors d'auditions puis les guide lors des répétitions.

Son travail n'est pas seulement artistique, il est aussi technique. Il doit avoir des connaissances des métiers du spectacle vivant afin de proposer une mise en scène concevable. À l'écoute des équipes, c'est tout de même à lui que revient le choix final. Des formations préparent à l'exercice de

la mise en scène mais c'est un métier très pratique. Il faut donc rapidement se confronter au métier par des stages avant de décrocher un poste d'assistant metteur en scène.

Le metteur en scène peut aussi élargir son champ professionnel et se tourner vers le monde du cinéma et de l'audiovisuel où ses compétences sont très appréciées.

Dramaturge / Écrivain

SALAIRE MOYEN DÉBUTANT BRUT :
VARIABLE

SES QUALITÉS :

- CRÉATIVITÉ
 - PERSÉVÉRANCE
 - SENSIBILITÉ
-

SA FORMATION :

IL N'Y PAS DE FORMATION TYPE,
MAIS L'ÉCOLE DU NORD,
LE TNS ET L'ENSATT FORMENT
À CES MÉTIERS

Le texte qu'il produit est à l'origine de tout projet théâtral.

Le dramaturge est, dans sa définition la plus commune, un auteur dramatique : de même que nombre d'écrivains, il invente des histoires, donne vie à des personnages, imagine des dialogues. Mais ses histoires ne sont pas destinées à être seulement lues : c'est sur la scène d'un théâtre que les œuvres dramatiques trouvent leur aboutissement ultime. L'auteur dramatique doit ainsi prendre en compte les contraintes d'espace, de temps, et d'écriture liées à la représentation de l'action.

Si le métier d'auteur est souvent solitaire, le dramaturge contemporain écrit de plus en plus souvent en collaboration avec une troupe, dans un acte de création collective.

Plus récemment, le mot de dramaturge a pris un autre sens : conseiller littéraire et théâtral attaché à un théâtre national, il assiste le metteur en scène dans la réalisation théâtrale d'une œuvre dramatique. Dans ce cas, il suit le processus de création et travaille avec la troupe lors des réunions de production, des relectures, des répétitions, afin de répondre aux questions relatives au texte (répertoire, adaptation, rédaction, traduction, documentation, etc.).

Le conseiller dramaturgique peut également avoir un rôle dans la communication, par la rédaction des programmes des spectacles ou par l'organisation de rencontres entre les comédiens et le metteur en scène et le public.

Métiers du son

SALAIRE MOYEN DÉBUTANT BRUT :
VARIABLE

SES QUALITÉS :

- CRÉATIVITÉ
 - PERFECTIONNISME
 - POLYVALENCE
-

SA FORMATION :

- DE BAC +2 À BAC +5
 - BTS
 - DIPLÔME D'ÉTUDES SUPÉRIEURES
DES TECHNIQUES DU SON
 - FORMATIONS DU TNS ET
DE L'ENSATT
-

Les métiers du son regroupent
plusieurs métiers : concepteur,
ingénieur, régisseur.

Sans eux, il ne peut pas y avoir
de spectacle !

Ces métiers sont une manière de lier
compétences techniques et fibre artistique.

Le concepteur son crée l'univers d'un
spectacle, d'un événement, d'un site internet,
d'une publicité, d'une émission télévisuelle ou
d'une émission radio. Il doit à la fois avoir une
large culture musicale et un bagage technique
important. Il peut être intermittent ou salarié
d'une structure.

L'ingénieur du son harmonise les sons. Il peut
travailler dans le spectacle vivant comme dans
l'univers de la musique et de l'audiovisuel.
Métier technologique et technique avant tout,

l'ingénieur du son doit maîtriser les consoles
et les câbles pour capter, mixer, enregistrer,
diffuser, monter et harmoniser les sons. Il est
souvent intermittent et son activité est liée
aux programmations artistiques. Il peut donc
connaître des périodes creuses et des périodes
d'activité intense.

Le régisseur son intervient lors des
événements. Avant le spectacle, il sonorise la
salle en suivant les instructions du metteur en
scène, du créateur. Pendant l'événement, c'est
à lui que revient le rôle de lancer la musique
depuis la régie.

Métiers de la lumière

SALAIRE MOYEN DÉBUTANT BRUT :
VARIABLE

SES QUALITÉS :

- CRÉATIVITÉ
 - RIGUEUR
 - PRAGMATISME
-

SA FORMATION :

- DE BAC À BAC +5
 - BAC PRO
 - BTS
 - DNMADE SPECTACLE, PARCOURS RÉGIE LUMIÈRE
 - FORMATIONS DU TNS ET DE L'ENSATT
-

Sans lumière, pas de spectacle !
Les métiers de la lumière sont
essentiels dans une représentation.
La lumière installe une ambiance,
met en valeur et rythme un
spectacle.

L'éclairagiste est un créateur. Il donne une identité au spectacle. Il conçoit les combinaisons et les enregistre sur une console. Il ne travaille pas uniquement dans le spectacle mais également pour des soirées, des expositions. Métier technique, il demande aussi un savoir scientifique pointu. Les éclairagistes peuvent être intermittents ou salariés de salles de spectacles.

Le régisseur lumière prépare le matériel technique en amont de la représentation : rampes, projecteurs. Il est dans la régie lors du spectacle. Il dessine le scénario écrit par l'éclairagiste grâce à sa console.

Métier technique, technologique et artistique, il nécessite de connaître les règles de sécurité.

Il est le plus souvent intermittent du spectacle et travaille pour une salle ou en tournée accompagnant un groupe, une compagnie, une troupe. Son activité est variable, alternant des périodes creuses et des périodes intenses.

Métiers du costume

SALAIRE MOYEN DÉBUTANT BRUT :
1 500 EUROS

SES QUALITÉS :

- CRÉATIVITÉ
 - MINUTIE
 - PATIENCE
-

SA FORMATION :

- DU CAP AU BAC +5
 - CAP MÉTIERS DE LA MODE
 - DNMADE MENTION MODE
OU MENTION SPECTACLE
 - DIPLOMES ARTS ET TECHNIQUES
DU THÉÂTRE
-

Pour travailler dans les métiers du costume, il faut aimer la matière, la couture et la confection.

Les métiers du costume regroupent plusieurs métiers : habilleur, chef costumier, créateur de costumes. Ils officient tant dans le secteur audiovisuel (cinéma, télévision) que dans le spectacle vivant (opéra, théâtre, danse) ou dans la mode (atelier, défilé).

On peut distinguer les créateurs et les exécutants.

Le travail du créateur est de concevoir les costumes. Pour cela, il consacre une partie de son activité à la recherche. C'est un moment important et primordial : il faut savoir comprendre le contexte, capter les intentions de mise en scène puis les appliquer aux vêtements qui seront portés. Le créateur entretient une relation privilégiée avec le metteur en scène, le réalisateur qui donne son avis sur chacune des productions. Une fois les patrons créés, les matières choisies, il dirige l'équipe qui confectionne les costumes.

Le costumier applique les recommandations du créateur des costumes même s'il peut également être force de proposition. Il aime le contact avec la matière, la mode, la technique, la nouveauté, le travail en équipe.

Il est important d'établir un réseau professionnel conséquent et de multiplier les stages. Les places sont peu nombreuses et la concurrence est rude.

Le plus souvent intermittents du spectacle, les professionnels du secteur alternent périodes d'activité effrénée et périodes creuses. Certains sont salariés.

Dans les petites productions, le poste de créateur de costumes peut être supprimé.

Scénographe / Décorateur

SALAIRE MOYEN DÉBUTANT BRUT :
VARIABLE

SES QUALITÉS :

- CRÉATIVITÉ
 - ORGANISATION
 - PRAGMATISME
-

SA FORMATION :

DE BAC À BAC +5 À L'UNIVERSITÉ,
EN ECOLE D'ART ET DE DESIGN,
D'ARCHITECTURE, DE CINÉMA
OU D'ART DRAMATIQUE

Qu'elle soit minimaliste ou fournie,
la scénographie doit être réfléchie.

Le métier de scénographe-décorateur recouvre une réalité plurielle. Le scénographe peut être amené à réaliser des accessoires, des costumes, du mobilier, des décors en alternant des compétences artistiques et techniques.

Il peut autant travailler dans l'audiovisuel (cinéma, télévision) que dans le spectacle vivant (théâtre, opéra, danse, concert), dans les musées ou dans l'événementiel.

Il travaille en collaboration avec les équipes de direction (metteur en scène, réalisateur), auxquelles il soumet ses idées, et les équipes techniques (éclairagiste, costumier), auxquelles il indique ce qu'il souhaite.

Artisan, il est à la fois artiste, concepteur et technicien : il travaille sur des logiciels pour concevoir l'espace scénique et les objets qui le meubleront puis supervise la création et le montage. Il agence la disposition des espaces de circulation, les lumières et détermine les règles de sécurité.

Le scénographe-décorateur travaille sur des projets qui sont définis dans le temps (exposition, vitrine, spectacle, tournage) en postulant directement auprès d'entreprises du spectacle ou en répondant à des appels d'offres. Il exerce comme indépendant ou intermittent du spectacle et peut alterner périodes de travail intense et périodes creuses.

Après plusieurs années d'expérience, le scénographe-décorateur peut créer sa propre agence ou transmettre son savoir-faire lors de stages ou en tant qu'enseignant.

La Fondation Culture & Diversité

La Fondation Culture & Diversité a pour mission de favoriser l'accès aux arts et à la culture des jeunes issus de milieux modestes. Depuis son lancement en 2006, elle conçoit et mène directement sur le terrain avec ses partenaires culturels, éducatifs et sociaux des programmes pérennes. Plus de 35 000 jeunes ont d'ores et déjà bénéficié de ses actions.

Les programmes de la Fondation visent un double objectif :

EN FAVEUR DE L'ÉGALITÉ DES CHANCES
ils facilitent l'accès aux études supérieures culturelles ou artistiques d'excellence.

EN FAVEUR DE LA COHÉSION SOCIALE

ils permettent la sensibilisation culturelle, la pratique artistique et l'apprentissage des connaissances.

De plus, la Fondation Culture & Diversité récompense les meilleures actions d'accès aux arts et à la culture chaque année en remettant le Prix Culture pour la paix, le prix de l'Audace artistique et culturelle et le prix étudiant COAL - Culture & Diversité. Ces programmes sont menés en partenariat avec le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse et le ministère de la Culture.

Pour découvrir nos 13 programmes d'accès aux grandes Écoles de la Culture partenaires
→ Page Égalité des Chances sur notre site :

WWW.FONDATIONCULTUREETDIVERSITE.ORG



JE M'ORIENTE

Une plateforme vidéo qui vous accompagne dans votre recherche d'orientation vers les Écoles et les métiers artistiques et culturels grâce à 39 vidéos !

POUR LES VISIONNER

www.fondationcultureetdiversite.org/je-moriente

OU www.youtube.com/c/FondationcultureetdiversiteOrg

RETROUVEZ-NOUS SUR NOS RÉSEAUX SOCIAUX



L'Égalité des Chances, un parcours en 5 étapes

La Fondation Culture & Diversité
vous accompagne...

1 DANS LE CHOIX DE VOS ÉTUDES

Des professeurs et étudiants des grandes Écoles de la Culture viennent dans votre établissement scolaire pour vous expliquer leur pédagogie, leur fonctionnement et les débouchés professionnels.

 **20 000**
Bénéficiaires à ce jour

2 DANS VOTRE PRÉPARATION AUX CONCOURS

Des stages intensifs au sein des grandes Écoles de la Culture partenaires, d'une durée d'1 semaine à 1 an, sont proposés aux élèves les plus motivés afin d'améliorer leurs connaissances et leurs chances de réussite aux épreuves d'entrée de ces Écoles.

 **2 000**
Bénéficiaires à ce jour

3 DANS LA RÉUSSITE DE VOS ÉTUDES

Suite aux Stages Égalité des Chances, les élèves accèdent* à des bourses et des logements, des aides pédagogiques et des offres culturelles, tout au long de la scolarité.

** modalités variables selon les programmes*

 **1 000**
Bourses versées
depuis 2006

4 DANS VOTRE INSERTION PROFESSIONNELLE

Les élèves en fin d'études bénéficient d'ateliers professionnels, de propositions d'emplois et de stages, de rencontres professionnelles, d'un dispositif de diffusion de leurs œuvres, et de résidences de création. Ces offres sont relayées par le Réseau Culture & Diversité, réseau social interne de la Fondation.

 **500**
Diplômés accompagnés
dans leur insertion
professionnelle

5 DANS VOTRE ENGAGEMENT

Les anciens élèves des programmes Égalité des Chances se mobilisent bénévolement pour donner de leur temps afin d'accompagner les plus jeunes dans leurs études et dans leur insertion professionnelle.

Ils peuvent se saisir de différentes actions afin de soutenir les plus jeunes : organisation logistique, aide à l'orientation, sorties culturelles, opportunités professionnelles, réseaux d'anciens élèves.

Remerciements,

Aux Écoles supérieures d'art dramatique :

- Théâtre École d'Aquitaine
- Le Studio - École Supérieure de Comédiens par l'Alternance
- L'École supérieure de théâtre Bordeaux Aquitaine
- L'École Régionale d'Acteurs de Cannes et Marseille
- L'École du Nord
- L'Académie de l'Union
- L'École Nationale Supérieure des Arts et Techniques du Théâtre
- L'École Nationale Supérieure d'Art Dramatique de Montpellier
- Le Conservatoire National Supérieur d'Art Dramatique
- L'École Supérieure d'Art Dramatique de la ville de Paris
- L'École du Théâtre National de Bretagne
- La Comédie - École supérieure d'art dramatique
- L'École supérieure d'art dramatique du Théâtre National de Strasbourg

Nous remercions tout particulièrement Madame Aline Jones-Gorlin, chargée de la communication au Conservatoire National Supérieur d'Art Dramatique et Monsieur Serge Tranvouez, directeur de l'École Supérieure d'Art Dramatique de la ville de Paris pour leur contribution au petit manuel.

Programme Égalité des Chances en École supérieure d'art dramatique

Le petit manuel en École supérieure d'art dramatique a été élaboré pour les élèves par la Fondation Culture & Diversité en collaboration avec :

- Le ministère de la Culture
- Le ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation
- L'Association nationale des Écoles supérieures en art dramatique
- Les Écoles supérieures d'art dramatique :
 - Théâtre École d'Aquitaine
 - Le Studio - École Supérieure de Comédiens par l'Alternance
 - L'École supérieure de théâtre Bordeaux Aquitaine
 - L'École Régionale d'Acteurs de Cannes et Marseille
 - L'École du Nord
 - L'Académie de l'Union
 - L'École Nationale Supérieure des Arts et Techniques du Théâtre
 - L'École Nationale Supérieure d'Art Dramatique de Montpellier
 - Le Conservatoire National Supérieur d'Art Dramatique
 - L'École Supérieure d'Art Dramatique de la ville de Paris
 - L'École du Théâtre National de Bretagne
 - La Comédie - École supérieure d'art dramatique
 - L'École supérieure d'art dramatique du Théâtre National de Strasbourg



FONDATION
CULTURE &
DIVERSITÉ

FONDATION CULTURE & DIVERSITÉ
97 RUE DE LILLE – 75007 PARIS
WWW.FONDATIONCULTUREETDIVERSITE.ORG

